



Assemblée générale

Distr. générale
4 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 73 de l'ordre du jour

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Lettre datée du 30 octobre 2002, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Australie, du Japon et des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous, Représentants permanents de l'Australie, du Japon et des Pays-Bas, avons l'honneur de nous référer à la Déclaration ministérielle commune à l'appui du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui a été publiée le 14 septembre, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Les ministres de 50 pays se sont associés à cette déclaration dans laquelle s'exprime un vif attachement aux objectifs du Traité et qui vise à susciter de nouvelles ratifications de cet instrument de non-prolifération capital, lesquelles permettraient son entrée en vigueur.

Veillez trouver ci-joint un exemplaire de la Déclaration et la liste des signataires (voir annexe). Nous vous serions reconnaissants de prendre les dispositions nécessaires pour que les deux textes soient distribués comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 73 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de l'Australie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) John **Dauth**

Le Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Koichi **Haraguchi**

Le Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Dirk Jan **van den Berg**



**Annexe à la lettre datée du 30 octobre 2002, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Australie, du Japon et des Pays-Bas**

**Déclaration ministérielle commune concernant le Traité
d'interdiction complète des essais nucléaires**

1. Nous, ministres des affaires étrangères qui avons publié cette déclaration, nous associons pour réaffirmer la vision sur laquelle reposait la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette vision était celle d'un traité qui débarrasserait le monde des explosions expérimentales d'armes nucléaires et qui contribuerait à la réduction systématique et progressive des armes nucléaires ainsi qu'à la prévention de la prolifération nucléaire et qui serait l'un des principaux instruments dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

2. L'Assemblée générale des Nations Unies voit dans une prompte entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui amènerait la cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires et de toutes autres explosions nucléaires, le point central des objectifs que sont le désarmement et la non-prolifération nucléaires. À la dernière Conférence d'examen, les États parties au Traité sur la non-prolifération ont aussi souligné l'importance du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, désignant l'entrée en vigueur de celui-ci comme la première d'une série de mesures pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires énoncés dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

3. Empêcher la prolifération des matières, de la technologie et des connaissances susceptibles de servir à la fabrication d'armes de destruction massive est l'un des problèmes les plus importants auxquels se heurte aujourd'hui le monde. De nouvelles tensions sont apparues sur la scène internationale depuis la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tensions qui rendent plus urgente que jamais l'entrée en vigueur du Traité, dans le cadre plus large de la maîtrise des armements et des efforts de non-prolifération multilatéraux. Nous affirmons que le Traité a un rôle essentiel à jouer pour renforcer la paix et la sécurité dans le monde. Ce rôle, nous devrions tous le reconnaître.

4. Nous appelons tous les États qui n'ont pas encore signé et ratifié le Traité d'interdiction complète des essais de le faire dès que possible, cet appel s'adressant en particulier à ceux dont la ratification est nécessaire pour que l'instrument entre en vigueur. Pour arriver à ce résultat, nous ferons les représentations qui s'imposeront, individuellement ou ensemble, y compris au sein de réunions régionales et multilatérales, de façon à axer l'attention sur le Traité aux échelons politiques les plus élevés. La communauté scientifique, les organisations non gouvernementales et d'autres éléments de la société civile ont aussi leur rôle à jouer pour sensibiliser l'opinion et pour renforcer l'appui dont bénéficie le Traité.

5. Nous appelons tous les États à maintenir le moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires ou sur toutes autres explosions nucléaires. L'adhésion volontaire à un tel moratoire est de la plus haute importance, mais elle ne saurait remplacer l'entrée en vigueur du Traité. Seul le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires ouvre à la communauté mondiale la perspective

d'une fin des essais nucléaires reposant sur un engagement permanent et juridiquement contraignant.

6. Nous estimons qu'il est essentiel de soutenir l'élan imprimé pour établir un mécanisme de vérification de nature à garantir le respect du Traité. Nous demandons instamment à tous les États signataires de dégager les ressources financières nécessaires pour établir et mettre en oeuvre dès que possible le système de vérification, et ce, en s'acquittant intégralement et en temps voulu de leurs contributions. En mettant le point final au système de vérification prévu dans le Traité par l'entrée en vigueur de celui-ci, les États instaureront le climat de confiance voulu en ce qui concerne le sérieux de leurs engagements.

7. Le système de vérification aura une portée mondiale sans précédent. En plus de son utilité première, il apportera, en particulier aux pays en développement, par le biais de transferts de technologie et d'échanges de connaissances scientifiques du fait de l'installation et de l'utilisation de réseaux sismologiques, de radionucléides, d'infrasons et de surveillance hydroacoustique, des avantages d'ordre scientifique et civil. De plus, la coopération technique entre États peut servir à renforcer les capacités de vérification déjà impressionnantes que prévoit le Traité. Nous veillerons à ce que la coopération entre États signataires permette l'apport d'une assistance technique effective et nous appelons d'autres États à se joindre à nous dans cette entreprise.

8. Nous n'épargnerons aucun effort pour donner corps à la vision d'une interdiction des explosions expérimentales d'armes nucléaires qui a débouché sur la conclusion, en 1996, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et nous invitons nos collègues les ministres des affaires étrangères à s'associer à nous dans cette tâche.

Alexander Downer
Ministre des affaires étrangères de l'Australie

Betina Ferrero-Waldner
Ministre fédéral des affaires étrangères de la République d'Autriche

Vilayat Quliyev
Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan

Mikhail Khvostov
Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus

Louis Michel
Ministre des affaires étrangères de la Belgique

Solomon Passy
Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie

William Graham
Ministre des affaires étrangères du Canada

Maria Soledad Alvear Valenzuela
Ministre des affaires étrangères de la République du Chili

Tonino Picula
Ministre des affaires étrangères de la République de Croatie

Teburoro Tito
Président et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati

Antanas Valionis
Ministre des affaires étrangères de la République de Lituanie

Lydie Polfer
Ministre des affaires étrangères du Grand Duché de Luxembourg

Joseph Borg
Ministre des affaires étrangères de la République de Malte

Jaap de Hoop Scheffer
Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas

Phil Goff
Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande

Alhaji Sule Lamido
Ministre des affaires étrangères de la République fédérale du Nigéria

Jan Petersen
Ministre des affaires étrangères de la Norvège

Jorge Enrique Halphen Perez
Ministre des affaires étrangères du Panama

Allan Wagner Tizón
Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou

Blas F. Ople
Secrétaire aux affaires étrangères de la République des Philippines

Wladzimierz Cimoszewicz
Ministre des affaires étrangères de la République de Pologne

Antonio Martins da Cruz
Ministre des affaires étrangères de la République du Portugal

Choi Sung-hong
Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée

Mircea Geoana
Ministre des affaires étrangères de la Roumanie

Igor S. Ivanov
Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

Eduard Kukan
Ministre des affaires étrangères de la République slovaque

Cyril Svoboda
Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
de la République tchèque

Per Stig Moeller
Ministre des affaires étrangères du Danemark

Kristiina Ojuland
Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie

Keliopate Tavola
Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et du sucre
de la République des îles Fidji

Erkki Tuomioja
Ministre des affaires étrangères de la République de Finlande

Dominique Galouzeau de Villepin
Ministre des affaires étrangères de la République française

Joschka Fischer
Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

Georgios Papandreou
Ministre des affaires étrangères de la République hellénique

László Kovács
Ministre des affaires étrangères de la République de Hongrie

Halldór Ásgrímsson
Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur
de la République d'Islande

Brian Cowen
Ministre des affaires étrangères de l'Irlande

Silvio Berlusconi
Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie

Keith Desmond Knight
Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Jamaïque

Yoriko Kawaguchi
Ministre des affaires étrangères du Japon

Marwan Muasher
Ministre des affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie

Marsden Herman Madoka
Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale
de la République du Kenya

Dimitrij Rupel
Ministre des affaires étrangères de la République de Slovénie

Nkosazana Clarice Dlamini-Zuma
Ministre des affaires étrangères de la République d'Afrique du Sud

Ana Palacio
Ministre des affaires étrangères de l'Espagne

Anna Lindh
Ministre des affaires étrangères de la Suède

Joseph Deiss
Ministre des affaires étrangères de la Confédération suisse

Şükrü Sina Gürel
Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
de la République de Turquie

Jack Straw
Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Abdulaziz Kamilov
Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan
